



Modernisation de la rue du Général de Gaulle à Saint-Louis

trois ravines

le projet qui relie,
sécurise et embellit

UN AXE VITAL À SÉCURISER

La rue du Général de Gaulle à Saint-Louis, axe structurant du territoire, est empruntée chaque jour par des milliers d'usagers : habitants, commerçants, automobilistes, piétons, cyclistes. Aujourd'hui, cette voie connaît régulièrement des difficultés : embouteillages aux heures de pointe et coupures de circulation lors des fortes pluies, particulièrement au niveau des trois radiers qui deviennent rapidement submergés.

Face à cette situation, le Département de La Réunion et la Commune de Saint-Louis ont décidé d'agir ensemble.

Des études approfondies ont été menées pour concevoir un projet adapté aux spécificités de notre territoire.

La présence des trois ravines (Gol, Maison Rouge et Goyaves) a nécessité une approche technique rigoureuse, avec des solutions sur mesure pour répondre aux nombreuses inondations du secteur.

Les projets de requalification de la rue du Général de Gaulle et de création de 3 ponts sont désormais une réalité concrète : les financements sont sécurisés et le calendrier des travaux est établi, permettant un démarrage des travaux depuis juin.

Ainsi, le Département et la Commune s'engagent pour transformer cet axe routier en un espace de circulation moderne, sécurisé et agréable pour tous les usagers.

Périmètre

TROIS SECTEURS STRATÉGIQUES

SECTEUR 1 : la partie Ouest

Entre la rue Pasteur et la zone des radiers, ce tronçon comprendra la création d'une voie verte cyclable le long de la ravine du Gol et une réfection complète de la chaussée et des réseaux.

SECTEUR 2 : le cœur du projet

La zone des trois radiers constitue le point névralgique du projet. Trois ouvrages d'art majeurs y seront construits :

- Ravine du Gol : un ouvrage mixte à travée unique de 40m
- Ravine Maison Rouge : un ouvrage avec un tablier mixte de 30m
- Ravine Goyaves : un ouvrage avec un tablier mixte de 22m

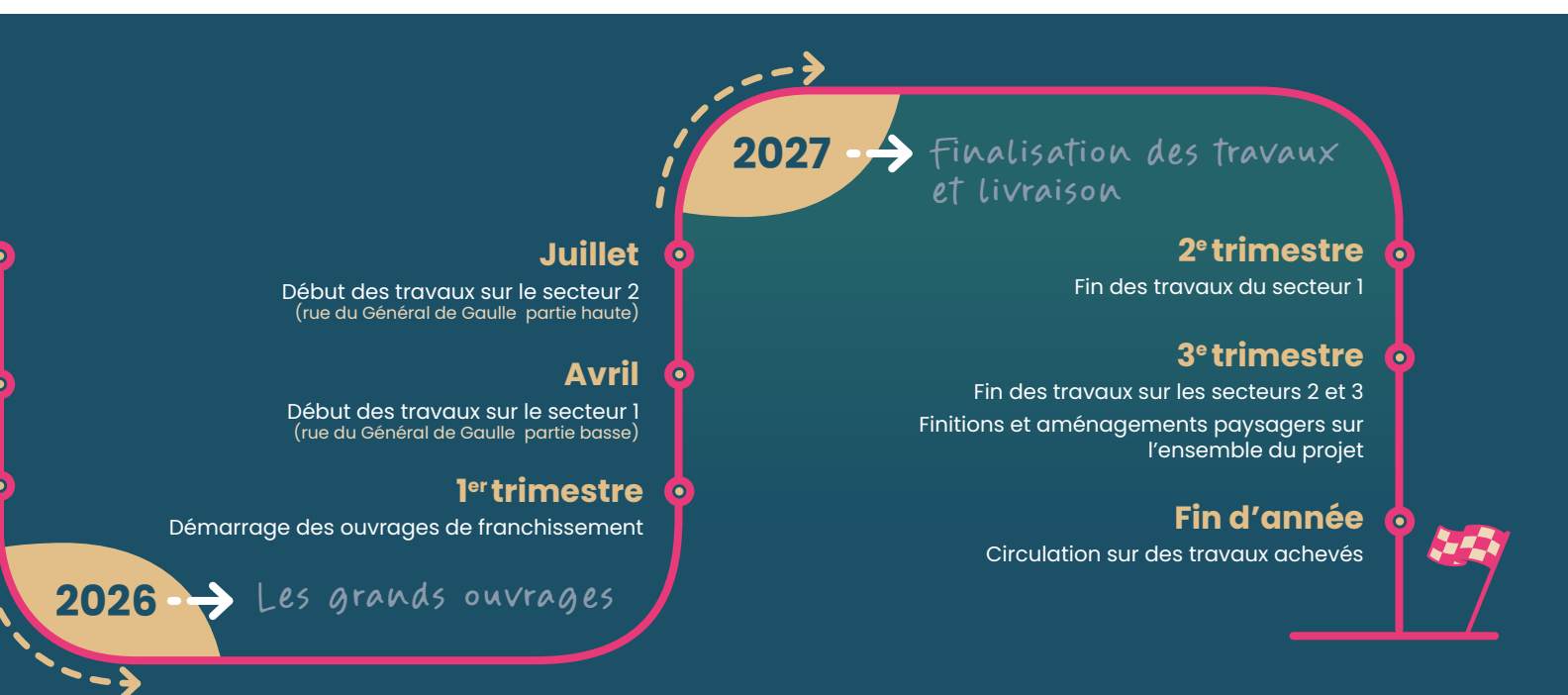
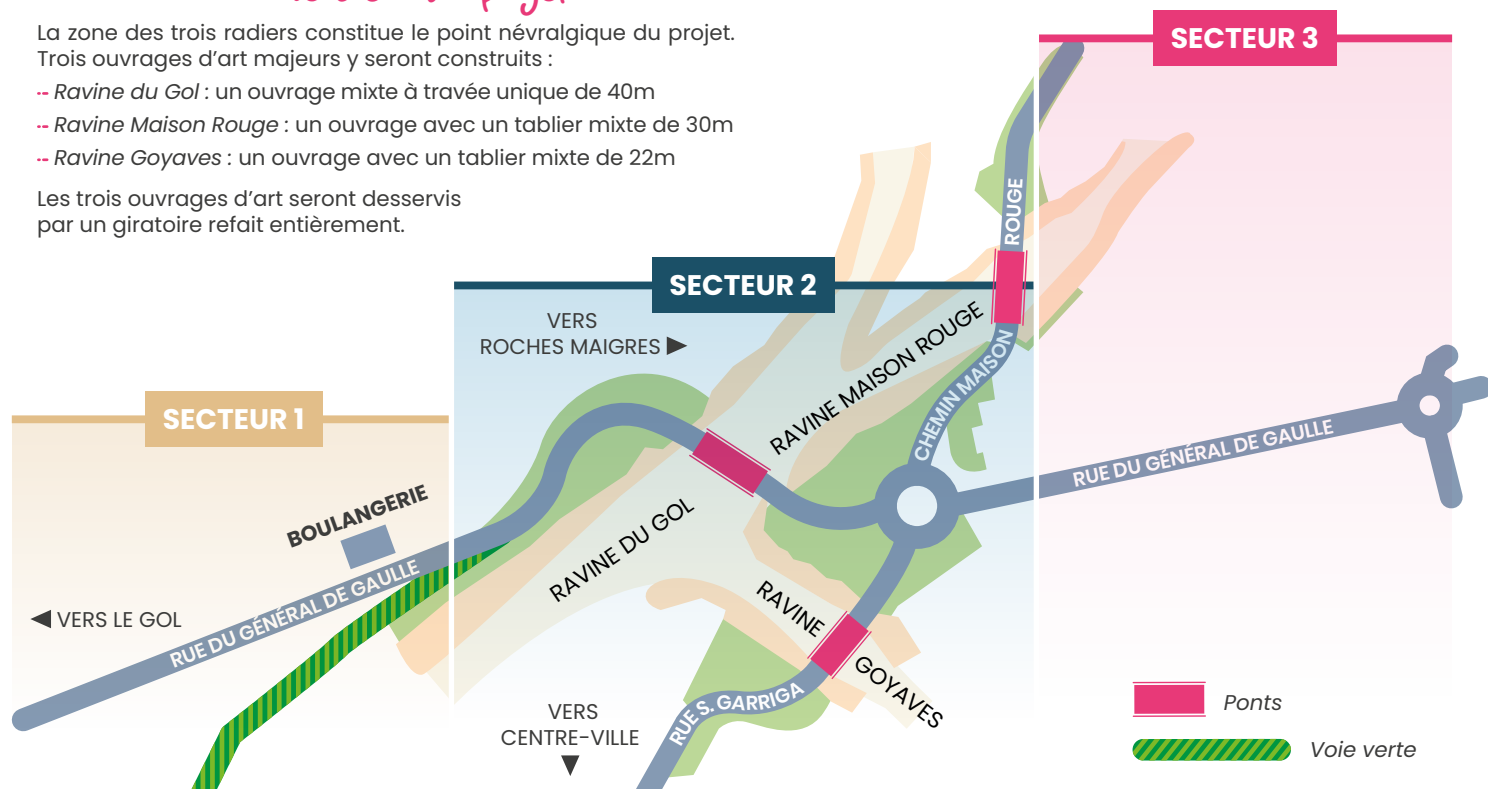
Les trois ouvrages d'art seront desservis par un giratoire refait entièrement.

SECTEUR 3 : la partie Est

De la zone des trois radiers jusqu'à la rue Leconte De Lisle, ce secteur fera l'objet d'une réfection complète, avec des aménagements de qualité pour tous les usagers et la modernisation des réseaux d'eau, d'assainissement et d'éclairage public.

VOIE VERTE : un fil conducteur

En complément des trois secteurs, une voie verte traversera l'ensemble du projet, offrant un itinéraire continu et sécurisé pour les déplacements doux.



circulation moderne, sécurisé et agréable pour tous les usagers.

Enjeux

7 DÉFIS À RELEVER

Fluidifier la circulation

Amélioration sensible de la circulation avec des voies de circulation élargies, un réseau dédié aux piétons et aux vélos, des carrefours réaménagés.

Dynamiser l'économie locale

L'amélioration de la circulation et des aménagements contribuera à stimuler l'activité économique du territoire.

Favoriser les mobilités douces

Création d'espaces dédiés pour favoriser les déplacements alternatifs à la voiture et améliorer la qualité de vie des habitants.

Garantir la sécurité

Suppression des radiers, création de 3 ponts, amélioration des voiries et réduction des inondations.

Embellir le cadre de vie

Le projet comporte une dimension d'embellissement de l'espace public, avec des aménagements paysagers, la création d'espaces conviviaux et à terme la valorisation de l'aqueduc, contribuant à améliorer l'attractivité du secteur.

Relier les quartiers

Des ouvrages de franchissement permettront de reconnecter des zones parfois isolées lors des fortes pluies.

Préserver l'environnement

Le projet s'inscrit dans une démarche respectueuse de l'environnement, intégrant de nouvelles plantations, la préservation des arbres remarquables et une attention particulière portée aux zones sensibles des ravines.



Calendrier des travaux

2022

2024 → Les préparatifs

2022

Accélération du projet à la suite de la visite du Président du Département et de Madame le Maire

2023

2024
Révision simplifiée du PLU et du Plan d'alignement

Mai à juillet
2024

Enquête publique

Décembre
2024

Obtention de l'autorisation environnementale

Le lancement

2025 →

Avril à mai

Finalisation du dossier de consultation des entreprises (DCE)

Juin

Démarrage des travaux (voie verte)

Novembre à décembre

Début des travaux préparatoires sur les secteurs 1, 2 (zone des radiers) et 3

L'objectif est clair : transformer cet axe routier en un espace de

Financement & coût du projet

Ce projet ambitieux représente un investissement total d'environ 25 millions d'euros, fruit d'un engagement commun entre :

- > **Le Département de La Réunion :**
12,5 M€
- > **La Commune de Saint-Louis :**
10,5 M€
- > **La CIVIS** pour les réseaux d'eau potable et d'assainissement :
2 M€



Le financement du projet sera assuré conjointement par le Département, la Ville de Saint-Louis et la CIVIS, avec une recherche de cofinancement complémentaire via les fonds FEDER.

Gestion du chantier

VOTRE QUOTIDIEN
PRÉSERVÉ

Durant toute la durée des travaux, la circulation sera maintenue grâce à des voies provisoires et des alternats. Les accès riverains et commerces seront préservés, avec des coupures limitées aux stricts besoins du chantier.

Un médiateur de chantier sera présent pour informer régulièrement les usagers. Des réunions d'information seront organisées avant chaque phase importante des travaux.

Les travaux les plus impactants pour la circulation seront réalisés chaque fois que cela sera possible de nuit. Toutes les mesures seront prises pour limiter les nuisances sonores, les poussières et les perturbations.

En complément, une maison du projet sera implantée à proximité du chantier : elle constituera un lieu ressource pour les habitants, leur permettant d'accéder à une information actualisée sur le projet, de poser leurs questions et de suivre concrètement l'avancement des travaux.



Ville de passion!



Pour contacter l'équipe projet,
envoyer un email à :

trois-ravines@cg974.fr